



ul-cgtncy@wanadoo.fr

Préfecture de Meurthe et Moselle
A l'attention de Monsieur le Prefet
1 rue du Préfet Claude Erignac
54000 Nancy

Nancy, le 4 juillet 2013.

Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle,

En date du 26 juin 2013, la CGT de la Clinique Majorelle a déposé un préavis de grève pour une durée illimitée. Le syndicat unique majoritaire de la CGT n'a obtenu aucune réponse ou accord aux revendications portées aux négociations annuelles obligatoires.

Depuis ce matin 6h30, une très grande majorité des salariés de la clinique sont en grève et exigent la reprise immédiate des négociations. Celle-ci refuse toujours de négocier à cette heure.

Nous souhaiterions une intervention de votre part afin de débloquer cette situation en imposant un interlocuteur et permettre aux délégués du personnel et à la déléguée syndicale de pouvoir remplir leurs missions.

Nous faisons copie de ce courrier à la DIRECCTE. Sans réponse de la part de la direction, les salariés continueront leur mouvement de grève.

Nous pensons que votre intervention serait de nature à éviter un durcissement du conflit, cela passe par le respect du droit de grève et de la négociation et des institutions représentatives du personnel.

Dans l'attente de vous lire ou vous entendre, recevez, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Boris DESHAYES
Responsable UL CGT Nancy
Secrétaire Général USD CGT Santé Action
sociale

Copie à :

- DIRECCTE
- Union Départemental CGT 54